



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E24485

VALABLE JUSQU'AU 02/11/2023

ÉDITÉ LE 05/10/2022

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1985

Forme juridique : SARL

Capital : 7 623

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC DIEPPE 2002B00029

Siret : 332 525 641 00020

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 120198 02 02

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 4979908504

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 4979908504

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2021

Raison sociale : LAFOSSE YANNICK SARL

18 ROUTE DE DIEPPE
76590 ST GERMAIN D'ETABLES

Téléphone : 02 35 85 84 62

Fax : 02 35 04 49 78

Portable : 06 99 76 48 41

Site Internet :

E-mail : yannick.lafosse625@orange.fr

Responsabilité légale :

LAFOSSE YANNICK GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 7

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² (Technicité courante) Mention RGE	17/09/2019
5222 PROB	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ²	29/09/2022
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	29/06/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Chaudière bois	29/09/2022
o Pompe à chaleur : chauffage	29/06/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	29/06/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE ROUEN
PARC DES COMPETENCES
BÂTIMENT "NEW LARGO"
RUE DES BOIS ROND
76410 CLÉON

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.